

# LOU THYM AZUR

1998 ... 2026 ... 2028 Bientôt 30 Ans !

Voyages

REPAS

LOTOS

Vide Greniers

## PROGRAMME 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2026 :

\*\*\*\*\*

**Mercredi 14 Janvier 2026 : Reprise de la « DANSE » de 17h30 à 19h30**

**Samedi 31 Janvier 2026 : 14h ASSEMBLEE GENERALE (Réunion publique)**  
Suivie d'une après midi dansante avec GÂTEAUX DES ROIS ..... 20 €

**Du 23 Février au 05 Mars 2026 : VOYAGE au VIETNAM ..... 2 400 €**



Visite de HANOÏ  
Croisière sur la BAIE D'HALONG  
Visite de HOA LU  
Visite de VINH MOC  
Visite de HUE - HOI AN  
Visite de HO CHI MINH (anciennement SAÏGON)



**Samedi 21 Mars 2026 : à midi notre traditionnel AÏOLI : ... 28 € Non adhérents .. 33 €**  
Et toujours avec notre animateur Benjamin de « DANSE FOLIE »

**Samedi 25 Avril et Samedi 18 Juillet 2026 : VIDE GRENIER sur le boulodrome**  
Avec « Buvette » et « Petite Restauration ».

Voici notre programme connu à ce jour, toute l'équipe de LOU THYM AZUR vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Association LOU THYM AZUR – 1 Grand Rue- 84240 PEYPIN D'AIGUES –Tel : 06 88 20 41 16

## FÊTE DES LUMIÈRES 2025



*Vendredi 5 décembre 2025*  
*Merci aux organisateurs, aux*  
*exposants ainsi qu'aux*  
*participants d'avoir braver le froid pour*  
*contribuer à cette belle réussite.*

*Belles fêtes et bonne année à toutes et tous*



# Le Journal de Peypin d'Aigues



N° 78 DÉCEMBRE 2025

Version numérique consultable sur: [peypindaigues.fr](http://peypindaigues.fr)

### ÉDITO:

*Au terme de cette année 2025 et de l'actuel mandat municipal je souhaitais avant tout remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de notre village. En premier lieu bien sûr les agents municipaux, le conseil municipal, adjoint-es et conseiller-es qui œuvrent au quotidien pour apporter les meilleures réponses possibles aux besoins de chacune d'entre vous. Plus largement mes remerciements et ma gratitude vont également à toutes celles et ceux d'entre vous, associations et bénévoles qui se mobilisent, qui prennent sur leur temps pour faire vivre les activités de loisirs et de culture, les moments de convivialité villageoise, et qui répondent présent-es quand le besoin se fait sentir. Sans cet investissement citoyen et solidaire nombre d'activités qui jalonnent tout au long de l'année la vie du village ne pourraient tout simplement pas avoir lieu (bibliothèque, activités de loisir et de détente, cinéma itinérant, fête votive, Peypin Dingue, organisation de voyages, repas conviviaux, etc...). A travers ces animations et activités, se tissent des rencontres intergénérationnelles, du lien social, de l'entraide, et au final, ce sont aussi des personnes moins isolées.*

*Les élections municipales de mars 2026 seront les premières d'une longue série à venir. Vous trouverez dans ce numéro quelques rappels utiles sur les dates et les modalités de participation. Par ailleurs 2026 sera également l'année du recensement de la population, chaque foyer sera sollicité dans ce cadre, les différentes modalités vous sont explicitées dans le bulletin. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.*

*Enfin, je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, que ce moment de convivialité familiale et amicale permettent à chacun-e de se ressourcer et d'apporter un peu de légèreté et de chaleur dans un contexte national et international parfois pesant et anxiogène.*

*Au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom propre je vous présente tous nos vœux pour l'année 2026.*

Karine MOURET

DANS CE  
NUMÉRO :

Etat civil, Info travaux Informations utiles à tous les Peypinois	P2,
Prochaines élections	P3
Municipales, changement de mode de scrutin	P4
Recensement de la population	P5
Noël d'ici et d'ailleurs	P6, 7
Débroussaillage	P8
La bonde, panneau pocket	P9
Chasseurs Promeneurs l'entente cordiale	P10
Café compost	
Gestion des déchets	P11
Lou Thym Azur	P12



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES:

VALANCE KAMMERER Elyo né le 25 juillet 2025 à Aix en Provence

### DÉCÈS:

THÉVENY Paquita (épouse FURET), décédée le 3 juillet 2025 à Aix en Provence

DYCKE Raymond, décédé le 7 juillet 2025 à Aix en Provence

LANATI Claude, décédé le 16 juillet 2025 à Pertuis

UDOY Jean-Claude, décédé le 8 août 2025 à Aix en Provence

LEITAO DE LEMOS Sylvia (épouse SMITH), décédée le 5 novembre 2025 à Paris

PARDINI Michèle, décédée le 8 novembre 2025 à Peypin d'Aigues

## INFORMATIONS TRAVAUX

Suite et fin des travaux de la toiture de l'école. Après le désamiantage et le renforcement de l'isolation pour une meilleure performance thermique, le chantier s'est terminé pendant les vacances de Toussaint par la pose des panneaux photovoltaïque.

## DES INFORMATIONS UTILES A TOUS LES PEYPINOIS

**Bibliothèque** : la bibliothèque municipale met à votre disposition une multitude d'ouvrages dans tous les domaines de lecture : romans, BD, documentaires... la bibliothèque départementale nous prête de nombreux livres et assure le renouvellement de 500 d'entre eux deux fois par an. Vos ouvrages favoris peuvent être commandés à votre demande et donc être disponibles plus rapidement. Horaires: lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h. L'inscription est annuelle et gratuite pour tous les habitants de Peypin.

### Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi, mardi et vendredi : 8h15 / 12h00 et 13h30 / 16h45

mercredi et jeudi : 8h15/12h00 (fermée l'après-midi)

**Nouvelle adresse mail de votre mairie: [mairie@peypindaigues.fr](mailto:mairie@peypindaigues.fr)**

### Nos Élus départementaux :

Noëlle TRINQUIER et Jean-François LOVISOLO sont à votre disposition et proposent de vous rencontrer en mairie de Peypin d'Aigues sur simple demande.

### Architecte conseil :

1 fois par mois, voir calendrier en mairie.

### Salle polyvalente :

(hors période de restriction sanitaire) possibilité de location de la salle aux habitants de la commune au tarif de 250€, se renseigner en mairie, caution de 600€.

### Activités sportives et culturelles de Peypin d'Aigues :

Ping-pong, boules, petites randonnées, danses de salon, théâtre, taï chi, se renseigner en mairie.

**Taxis Peypinois :** Taxi Marjorie: 06 75 66 51 63      Taxi Vauclusien: 06 06 77 78 69

**Taxi de Saint Martin de la Brasque :** Sébastien Panchot: 06 09 32 55 54

### Gendarmerie nationale:

point d'accueil deux fois par mois, les lundis des semaines paires de 13h30 à 16h45  
téléphone gendarmerie : 17      urgences:112

### Permanence France Service du centre social et culturel l'Aiguier (le vendredi de 15h30 à 17h) :

Un conseiller numérique est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches administratives et sur l'utilisation des outils numériques.

## GESTION DES DECHETS

### SERVICES RÉGULIERS GRATUITS ASSURÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

#### Collecte des ordures ménagères :

Fontjoyeuse: colonnes enterrées, mardi et jeudi, bacs sur roulettes lundi, mercredi, vendredi.

Les Roux: le mardi

Colonne entrée ouest du village: mardi et vendredi, une fois de plus quand nécessaire.

Les Dômes: colonne située au point d'apport volontaire en bord de route, mardi et jeudi, colonne enterrée à l'entrée du hameau le mardi.

Routes de Grambois: les bacs sur roulettes lundi, mercredi, vendredi. La colonne du lotissement le pigeonnier le mercredi.

**Les containers à ordures ménagères comme leur nom l'indique, sont exclusivement réservés aux ordures ménagères, donc merci de ne pas y déposer autres choses. (cartons vides, cendres, gravas, branches... liste non exhaustive). Vos déchets sont bien sûr contenus dans un « sac poubelle »**

La collecte du verre et celle des emballages sont gérées différemment et font l'objet de tournées organisées par des sociétés autres que COTELUB.

**Collecte des « monstres »: le jeudi matin**, le service d'enlèvement des « monstres » de COTELUB évacue les vieux équipements dont vous voulez vous séparer : électroménager, TV, mobilier, literie ...etc. Pour faire évacuer mes monstres je m'inscris sur la liste en appelant COTELUB : 04 90 07 48 12 (*prise de rendez-vous obligatoire. Il faudra sortir les objets à l'extérieur, devant votre domicile*)

Le camion de COTELUB viendra **jusque devant votre porte** pour vous en débarrasser. (attention, tout ce qui peut entrer dans un coffre de voiture devra être évacué par vos soins vers le pôle environnement, merci de votre compréhension)

♦ **Pôle environnement de COTELUB RD 956 entre Grambois et La Tour d'Aigues: (ouvert tous les jours sauf jeudi et dimanche après-midi) horaires : [service.dechets@cotelub.fr](mailto:service.dechets@cotelub.fr) Tel 04 90 08 45 78**

⇒ vous devez vous munir d'une carte d'accès; cette dernière est délivrée **gratuitement** par votre mairie

⇒ Les Particuliers : sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

⇒ Les professionnels : sur présentation du Kbis et d'un justificatif d'adresse de la société.

Le pôle environnement accepte 1.5m<sup>3</sup> de déchets par jour.

#### Le tri sélectif : il concerne principalement

- les emballages quelle que soit la matière (papier, carton, plastique, métal, etc...) les journaux, magazines etc. ...
- le verre (bouteille, pots, etc...)
- le carton

Ces déchets **recyclables** font l'objet d'une valorisation, c'est à dire qu'ils sont transformés et réintroduits sur le marché. Afin de recueillir l'ensemble de ces déchets, des containers (emballage, verre, cartons ...) sont à votre disposition à l'entrée du Ouest du village ainsi que dans chacun de nos hameaux, merci de bien vouloir les utiliser.

**Le compostage** : Il permet de réduire considérablement le contenu de nos poubelles ménagères, depuis 2024, il est demandé à chaque citoyen de trier ses déchets biodégradables, il est donc devenu interdit de jeter les déchets d'origine organique (épluchures, reste de repas, marc de café, de thé) dans les containers à ordures ménagères. Les habitants qui ont un jardin peuvent récupérer un composteur **gratuitement** auprès de COTELUB, pour les habitants n'ayant pas de jardin, la commune a installé un composteur collectif à l'entrée ouest du village. Le compostage est une habitude que tout le monde peut adopter, d'autant plus que les collectivités font d'énormes efforts afin de mettre à disposition des usagers les solutions adéquates.

### Quelques images « pèle mèle » pour montrer ce qu'il faut éviter



## CHASSEURS ET PROMENEURS: L'ENTENTE CORDIALE ?



La saison de la chasse est ouverte du 8 septembre 2025 au 28 février 2026. Pour continuer à profiter pleinement des randonnées d'automne et d'hiver, voici quelques conseils simples à suivre pour une cohabitation harmonieuse .



- **Restez sur les sentiers balisés**, en restant sur les chemins prévus pour les randonneurs, vous réduisez les risques de croiser des zones de chasse. Les chasseurs, eux, respectent aussi des règles strictes de sécurité et doivent s'assurer qu'ils peuvent tirer en toute sécurité.
- **Portez des vêtements de couleur vive**, cela permet de signaler facilement votre présence aux chasseurs dans la zone, tout en ajoutant une touche de couleur à votre promenade !
- **Gardez votre chien en laisse**, cela garantit sa sécurité et évite les accidents dans des zones potentiellement dangereuses.
- **Soyez attentif aux panneaux d'avertissement**, des battues peuvent avoir lieu ponctuellement. N'hésitez pas à consulter votre mairie pour connaître les dates exactes, sachant que ces activités ne durent généralement pas toute la journée.



De leur côté les chasseurs se doivent de veiller au respect scrupuleux des règles et consignes de sécurité émanant des fédérations de chasseurs. En effet ces questions de sécurité concernent tout le monde et en particulier les chasseurs eux-mêmes puisqu'ils sont les principales victimes des accidents de chasse.

## CAFE COMPOST



Bernard et l'équipe de l'association ELAN

Mardi 18 novembre, à l'initiative de Cotelub, a eu lieu sur l'aire de compostage à proximité du boulodrome, un rendez-vous avec les usagers habitués du lieu pour une séance de tamisage du compost extrait de ce dispositif collectif. Au programme, café et viennoiseries pour commencer, puis un temps d'échange avec Bernard, bénévole référent chargé de veiller au bon fonctionnement du compostage et avec les membres de l'association ELAN (Entreprise Locale d'Activités Nouvelles) chargés de l'opération, nous avons ainsi pu poser nos questions sur tous les sujets concernant les bacs à compost : maturation,

mélange, insectes, rongeurs ...etc. Ensuite vidange et tamisage du compost arrivé à maturité. En fin de séance les participants intéressés ont pu repartir avec leur sac de « compost maison » pour enrichir le substrat de leurs diverses plantations au jardin ou sur la terrasse.

### Le saviez-vous ?

**22% des ordures ménagères collectées par COTELUB sont des bio déchets**, soit plus de 1600 tonnes (40 semi-remorques) par an. Cela signifie qu'ils sont putrescibles, c'est-à-dire biodégradables et compostables. Au lieu d'être envoyés sur le site d'incinération de Vedène, ces déchets, s'ils sont triés et mis dans un composteur, peuvent être valorisés localement. Sachez aussi que ce sont vos impôts qui payent le traitement de ces déchets injustement envoyés dans une filière fort onéreuse alors qu'ils pourraient être valorisés sur place !

### Transformer le déchet en ressource

Le compostage est un procédé biologique naturel. Les usagers déposent leurs bio déchets (épluchures, restes de produits d'origine végétale, marc de café ou encore petits déchets de jardin) dans un seau à compost (bioseau) puis les portent jusqu'à un composteur individuel ou collectif -d'environ 300 ou 600 litres dans lequel sont ajoutés des copeaux de bois pour équilibrer l'humidité du compost. Au bout de six mois, il sera possible pour l'utilisateur de récolter le compost et de l'utiliser comme engrais pour son jardin.

COTELUB facilite la mise en œuvre de la réglementation en faveur du tri des bio déchets à la source en offrant à chaque foyer du territoire un composteur en bois de 300 litres (L 72 cm, P 68 cm, H 84 cm) voir la marche à suivre sur le site internet : <https://www.cotelub.fr/>

## PROCHAINES ECHANCES ELECTORALES

### Tableau - Dates des prochaines élections politiques

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Fixation de la date précise
<u>Élections municipales</u>	15 et 22 mars 2026	Mars et juin 2020	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 3 mois à l'avance.
<u>Élection présidentielle</u>	2027	Avril 2022	Sauf en cas de vacance de la présidence de la République ou d'empêchement du Président de la République, les électeurs sont convoqués au moins 10 semaines avant la date du 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.
<u>Élections départementales (ou cantonales)</u>	Mars 2028	Juin 2021	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 6 semaines à l'avance.
<u>Élections régionales</u>	Mars 2028	Juin 2021	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 6 semaines à l'avance.
<u>Élections européennes</u>	2029	Juin 2024	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 7 semaines à l'avance.
<u>Élections législatives</u>	2029	Juin et juillet 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sauf cas de dissolution, les élections ont lieu :</li> <li>• Dans les 70 jours avant la fin du mandat de l'Assemblée nationale précédemment élue</li> <li>• Et le 7<sup>e</sup> dimanche qui suit la publication du décret convoquant les électeurs.</li> </ul>

### A noter

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. La dernière élection a eu lieu en septembre 2023.

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES MODE D'EMPLOI

Vous venez de vous installer sur notre commune et vous souhaitez participer aux élections qui se présentent à nous à partir de 2026. Vous pouvez vérifier en ligne sur le site [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr) votre inscription dans votre commune.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales de votre commune jusqu'au mercredi 4 février 2026 sur le site [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr) dans la rubrique « démarches et outils » en tapant dans la barre de recherche « demande inscription en ligne listes électorales », et jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions en mairie. Pour cela vous devrez fournir :

- ♦ **un justificatif de domicile de moins de 3 mois**, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune.
- ♦ **Un justificatif d'identité** valide ou périmé depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande.

Vous pouvez vous inscrire en mairie en remplissant le formulaire 126699\*02 si vous êtes citoyen français ou le formulaire 12670\*02 si vous êtes citoyen européen.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer le jour des élections vous pouvez voter par procuration en faisant la démarche en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Les personnes malades, à mobilité réduite ou dans l'incapacité de se déplacer sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. La brigade territoriale mobile du pays d'Aigues, vous rencontrera pour établir votre procuration à domicile, EHPAD ou en structure spécialisée.



### Harmoniser le mode de scrutin

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.



La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

### Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

### Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

### Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats



COTELUB a organisé le 16 septembre une réunion publique dans le parc du château de la Bonde, l'objectif était double, permettre aux citoyens de pénétrer sur le site et d'autre part de faire un point d'information sur l'état d'avancement du projet suite à l'acquisition par COTELUB.

La première opération tout au long de cette année a été de sécuriser et nettoyer le site ; pose de nombreux étais puisque l'ensemble du bâti est assez dégradé et présente donc des risques, débroussaillage et élagage, évaluation du risque concernant les grands arbres, sécurisation des accès pour prévenir les intrusions.

Concernant le volet agricole, Cotelub a conventionné avec la SAFER pour la gestion des terres ; les vignes seront exploitées par un viticulteur de Cabrières d'Aigues dans un souci de continuité de l'exploitation. Pour les autres terres agricoles pour lesquelles le projet de la collectivité était de les confier à de jeunes agriculteurs à des fins d'exploitations maraîchères (environ 10 hectares en plusieurs lots), la SAFER a lancé un appel à candidatures, des conventions devraient être signées rapidement pour un début d'exploitation en janvier 2026.

Pour ce qui concerne les projets liés au bâti, le président de Cotelub a rappelé que les échéances électorales municipales du mois de mars 2026, ne permettaient pas de faire et d'annoncer des projets allant au-delà de cette période.

## PANNEAU POCKET

13 500 collectivités déjà équipées

L'application mobile d'informations et d'alertes N°1 en France

Depuis 8 ANS À VOS CÔTÉS

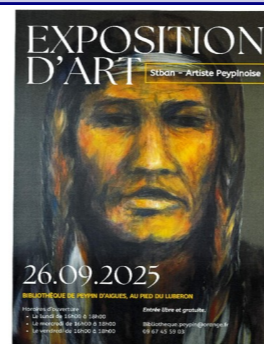
Restez informés avec **PanneauPocket** ! Outre le site internet de la mairie, il est possible de suivre l'actualité avec **PanneauPocket**, une application mobile gratuite qui vous permet de rester connecté à l'actualité de votre commune . **C'est l'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France** avec plus de **13 500 collectivités équipées**. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Ecoles, RPI des enfants, Syndicats des eaux ... vous y trouvez toute la vie locale dans une seule et unique application sur votre smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de notre territoire : **c'est l'information qui va vers l'habitant !!!**

**Types d'informations recensées sur Panneaupocket de Peypin d'Aigues : menus de l'école de Peypin, permanence des élus locaux, marché paysan, amélioration de l'habitat, coupure d'eau ou d'électricité, bennes pour déchets verts, expositions, travaux de voirie, fête votive ...etc ...**

Vous pouvez choisir également de consulter les infos des communes avoisinantes qui ont adopté cette application, en l'occurrence : Saint Martin de la Brasque, La Motte d'Aigues, Cabrières d'Aigues, La Bastide des Jourdans, Mirabeau, COTELUB ...etc ... parmi les 13500 collectivités déjà adhérentes.

Donc, n'hésitez pas, sur votre smartphone allez sur « play store », cliquez sur rechercher en bas de l'écran, puis dans le bandeau du haut : « chercher des appli » taper **panneaupocket** puis installer et c'est fait !!!

## EXPOSITION PROLONGÉE



L'exposition d'art en cours à la bibliothèque vous présentant les œuvres de notre artiste peypinoise STBAN est prolongée jusqu'à la fin de l'année.

N'hésitez pas à faire un petit détour par la bibliothèque Nicole Sabater, vous pourrez même vous y inscrire gratuitement en tant qu'adhérent et ainsi emprunter les ouvrages qui vous intéressent.

Rappel des heures d'ouverture: lundi, mercredi, vendredi: de 16h à 18h

Cette année encore, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens et la France n'a pas été épargnée. L'été 2025 a en effet été marqué par des feux historiquement dévastateurs pour les forêts françaises. Marqué par deux épisodes caniculaires et une sécheresse prolongée, il a compté près de 15 000 départs de feu en France, touchant 30 000 hectares de forêts et autres végétations. Parmi eux, 1 800 feux de forêt ont ravagé près de 20 000 hectares. L'incendie du massif des Corbières, à Ribaute dans l'Aude, débuté le 5 août dernier et qui a ravagé "11.300 hectares" compte pour plus de la moitié de la surface brûlée cette année. Ce feu est considéré comme **le pire incendie depuis au moins 50 ans sur le pourtour méditerranéen français**, selon la base de données gouvernementale des incendies de forêt en France, qui répertorie depuis 1973 la surface parcourue par les flammes.

Dans l'Union européenne, les incendies ont ravagé plus d'un million d'hectares soit 10.000 km<sup>2</sup> (la superficie de la Corse) en 2025, chiffre énorme notamment à cause des incendies en Espagne, selon une analyse des données du système européen d'information sur les feux de forêt. Il s'agit d'ores et déjà d'une année record depuis 20 ans.



Comme nombre de nos concitoyens sur le territoire du sud Luberon, vous avez choisi de vivre à la campagne, dans une zone boisée. La vie y est agréable, notamment parce que la forêt offre un sentiment de calme et de plénitude. Or, comme vous le savez sûrement, sur la quasi-totalité des régions du sud de la France pèse la menace des feux de forêts. Afin de réduire au mieux ce risque, l'état a mis en place une politique de prévention qui commence par le débroussaillage autour des habitations et de leurs accès. Les obligations légales de débroussaillage (OLD) ont été instaurées par la loi de 1985



L'Espagne est de loin le pays de l'Union européenne le plus touché par les incendies, avec plus de 400.000 hectares partis...

relative à la gestion, la valorisation et la protection de la forêt. Les retours d'expérience menés sur tous les incendies ayant atteint des zones habitées ont mis en évidence le bien-fondé et l'efficacité de ces mesures. Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage autour des habitations, routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections : 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situaient dans des terrains pas ou mal débroussaillés.

**Débroussailler les abords de son habitation, c'est se créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt, dans le but de se protéger soi-même, ses proches et ses biens, faciliter l'intervention des secours, tout en protégeant y compris la biodiversité et son cadre de vie.**

Donc, comme nous ne cessons de le préconiser d'année en année, profitez de la saison hivernale pour réaliser le débroussaillage qui vous incombe. Il est obligatoire sur la quasi-totalité de la surface de notre commune. Afin de vous aider les services de l'état en Vaucluse ont mis en ligne le guide du débroussaillage à l'adresse suivante, n'hésitez pas à le télécharger : <https://www.vaucluse.gouv.fr/Media/Fichiers/Le-guide-du-debroussaillage-en-Vaucluse2>



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est **le seul** organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon **anonyme**. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle **administratif ou fiscal**. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(es) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont **pas enregistrés** et ne sont **pas conservés** dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au **secret professionnel**. Dans notre commune les agents recenseurs seront nos employés municipaux.

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, **le recensement a lieu tous les cinq ans et toute la population est concernée** (ce qui est le cas de notre commune). Dans celles de 10 000 habitants ou plus, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de logements différent chaque année.

Comment répondre au recensement ?

Les habitants de Peypin seront recensés en 2026. L'ensemble de la population sera prévenue par les services de la mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur, cette mission a été confiée au personnel administratif municipal

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet reçue par courrier ou remise par l'agent recenseur, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Bien accueillir les personnes qui frapperont à votre porte pour votre recensement est un acte citoyen et responsable. Votre participation est essentielle, le recensement est un devoir civique simple et utile à tous. Merci par avance .

**Vous pouvez vous recenser par internet du 15 janvier au 14 février 2026 sur le site :**

**le-recensement-et-moi.fr**

**Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet** qui vous sera remise prochainement, dans vos boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas au sites qui vous réclameraient de l'argent.



Dans les cultures chrétiennes, Noël est associé à la célébration de la naissance de Jésus-Christ. Cependant, comme le souligne l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, cette fête puise également dans des traditions païennes, notamment les Saturnales romaines et les célébrations du solstice d'hiver, ce qui lui confère une dimension sacrée au-delà du religieux.

Et bien que son caractère religieux ait décliné, Noël reste une fête profondément ancrée dans le sacré, désormais centré sur la famille. Noël exerce une influence significative sur les relations familiales en agissant comme un rite de sacralisation de la famille, les relations familiales sont renforcées par une série de rituels, notamment le partage du repas et l'échange de cadeaux. Ces pratiques favorisent la communion, la solidarité et le sentiment d'appartenance. Le repas de Noël, souvent exceptionnel et abondant, devient un moment de partage tandis que l'échange de cadeaux symbolise les liens entre les membres de la famille, mêlant intérêt pour soi et pour autrui.

Cependant, Noël peut aussi engendrer des tensions, notamment liées aux attentes, aux obligations et aux déséquilibres dans les échanges de cadeaux. Ces tensions reflètent parfois les complexités des structures familiales contemporaines, marquées par des recompositions et des choix relationnels. Malgré ces défis, le rite de Noël reste un puissant vecteur d'intégration familiale, permettant de négocier les frontières et de revitaliser les liens sociaux.

Ainsi, Noël influence les relations familiales en consolidant les liens, en favorisant les échanges et en offrant une occasion de réaffirmer l'appartenance à une communauté familiale, tout en mettant en lumière les tensions et les évolutions des structures familiales modernes.

Les rituels associés à Noël sont nombreux et varient selon les cultures et les traditions familiales : **Décoration du sapin, décorations de la maison, repas de Noël, échange de cadeaux, liste au Père Noël, moments de préparation, rassemblements familiaux, ambiance festive.**

Retour sur l'origine de quelques rituels

**Le Père Noël**



Un grand nombre de personnes s'accorde à dire que ce fameux personnage a été créé par Coca Cola en 1931. Mais le Père Noël trouve ses origines en Europe, la Hollande avait gardé son « Sinter Klaas » (ou Saint Nicolas en français) malgré la réforme protestante du XVIe siècle. On retrouve toute la symbolique du Père Noël chez Saint-Nicolas : le manteau rouge vif, la barbe couleur neige, la distribution de jouets. Lorsque les Hollandais s'installèrent aux États-Unis, Sinter Klaas a donné naissance au fameux Santa Claus . D'où le Père Noël qu'on s'imagine aujourd'hui.



**La légende de la bûche**

Dérivée de diverses célébrations païennes, la coutume était d'en allumer une dans l'âtre le jour de Noël et de la laisser brûler jusqu'au Nouvel An. Autrefois, on plaçait autant de bûches qu'il y avait d'habitants dans le foyer, le chef de famille se devait de les bénir avec de l'eau, du sel et parfois même du vin. Ce n'est qu'en 1945 qu'on a continué à commémorer ce rituel sous la forme d'un délicieux dessert.

**Le sapin de Noël**



Tout commence par une nuit glaciale en hiver dans un bois en Allemagne. Il paraît qu'un bûcheron fut émerveillé par le spectacle qu'offraient les étoiles à travers les branches d'un sapin recouvert de neige. Pour capturer ce moment magique et le faire vivre à sa compagne avec la même intensité, il rapporta chez lui un petit sapin qu'il décora de rubans et de bougies allumées. Les rubans étaient censés imiter la neige tandis que les bougies imitaient les étoiles. Sa compagne et leur voisinage furent tellement ébahis à la vue de cet arbre, que chaque maison eut son propre sapin de Noël.

**La boule de Noël**

les premières décorations de Noël étaient constituées de fruits ? Des pommes, des oranges... tous les fruits étaient décorés de petits motifs en papier qu'on accrochait au sapin. La légende raconte qu'à la suite d'une mauvaise récolte de pommes en Alsace, un verrier de Strasbourg eut l'idée de les remplacer par des boules de verre peintes à la main ! L'artisanat s'était vite répandu en Europe, notamment en Allemagne dans les années 1830 où l'on produisait des « kugels », des boules de verre destinées à protéger le foyer des mauvais esprits. Elles ne mirent pas longtemps à plaire à la population. Simple et décorative, la boule de Noël était née.



Ces rituels, qu'ils soient religieux, familiaux ou commerciaux, participent à la sacralisation de Noël et renforcent les liens sociaux et familiaux. Ils permettent également de créer une effervescence collective et de perpétuer les traditions.

Diversités des pratiques régionales et nationales

Noël est souvent réinterprété selon les contextes culturels, et on retrouvera ces différents rituels sous formes de célébration et de pratiques diverses dans les différentes régions françaises et sous différentes latitudes en fonction des traditions, des croyances et des contextes historiques, voici quelques exemples :

Japon :

**Noël au KFC**



Noël un peu hors du commun au Japon où le poulet frit est roi ! Tout a commencé dans les années 70 avec une campagne publicitaire de KFC qui a conquis les cœurs et les estomacs. Résultat ? Aujourd'hui, des millions de Japonais dégustent leur *Christmas Bucket* en famille.

Australie :

**Noël à la plage**



Oubliez les bonnets en laine et les sapins enneigés : en Australie, Noël se fête en maillot de bain sur les plages autour d'un barbecue, cricket sur le sable chaud et baignades dans l'océan sont au programme. Cerise sur le gâteau : le Père Noël en short et en tongs. Une fête tout en soleil et en bonne humeur !

Espagne :

Les festivités commencent à partir du 22 décembre avec une loterie. Cette loterie existe depuis 1812, et est diffusée en direct à la télévision. Une très grande partie des Espagnols y jouent, ce qui en fait la plus grande loterie du monde avec des gains qui peuvent atteindre des sommes mirobolantes. Lors de l'annonce des gagnants, chaque numéro est appelé par une chorale d'écoliers.



En Catalogne:

Les enfants nourrissent une bûche appelée Caga Tió avec des friandises, puis la tapent joyeusement avec un bâton pour qu'elle "cague" des cadeaux. Avec son petit sourire et sa couverture, cette bûche fait rire petits et grands. Une tradition hilarante et un peu décalée.



Italie :

**La Befana, la gentille sorcière**



En Italie, ce n'est pas le Père Noël mais Befana, une vieille sorcière au grand cœur, qui descend par la cheminée pour offrir des cadeaux aux enfants le 6 janvier. Selon la légende, elle aurait refusé de suivre les Rois Mages, regretté sa décision, et depuis, elle vole sur son balai pour récompenser les enfants sages. Une touche de mystère pour finir les fêtes en beauté !

Royaume Uni :

**Crackers, Pudding et Père Noël secret**



Durant tout le mois de décembre, ils s'échangent des cartes de cadeaux, accompagnées de bonbons : les crackers. La tradition veut qu'ils les rompent lors des repas pour découvrir les petites cadeaux qu'ils contiennent. Le Christmas pudding est un gâteau qui se prépare des semaines avant d'être mangé et qui contient toutes sortes d'aliments aux associations parfois surprenantes.

Autre tradition britannique . Ce fameux tirage au sort entre amis, collègues ou familles, où chacun tire au sort le nom d'une personne. Il devient alors son Père Noël secret. Une mission prise très au sérieux !

Allemagne:

Durant tous le mois de décembre, les couronnes de l'Avent illuminent les maisons des allemands. Le six décembre, comme de nombreux pays, les enfants sages reçoivent leurs cadeaux de la part de Saint Nicolas, passant de maison en maison à dos d'âne. Tout comme son confrère le Père Noël, il rencontre les enfants, distribue des bonbons et... réprimande les enfants turbulents ! Néanmoins c'est son ami, le Père Fouettard, qui se charge du travail. Ce dernier, un moine vêtu d'habits sombres, au visage démoniaque et muni d'un bâton, le suit lors de la nuit enchantée et terrorise les mauvais bougres.



En résumé, Noël est une fête universelle qui, bien qu'ayant des racines communes, est adaptée et vécue différemment selon les cultures. La fête est souvent perçue comme un mélange de sacré et de profane où les traditions religieuses coexistent avec la culture locale, les traditions familiales et influences marchandes.

